



MERVILLE

ACTUALITES

N° 116
FÉVRIER 2006

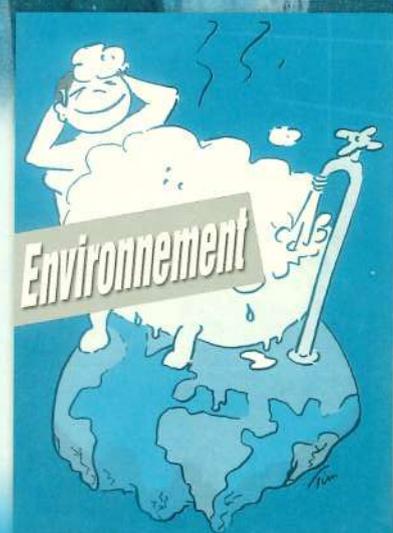
Les vœux de M. le Maire et des Présidents d'Associations

Pages 6 et 7



Extension de la mairie

Page 3



Environnement

Pages 2, 5 et 10

Numéros utiles

SAMU 15
Centre anti-poisons 15
Pompiers 18
Police 17
Sapeur-Pompiers de Grenade 05 62 79 93 70
Gendarmerie de Grenade 05 62 79 93 70
Urgence/Dépannage GDF 05 61 35 98 32
Urgence/Dépannage EDF 08 10 33 31 31
LA POSTE 05 34 52 95 21
M. le Curé 05 61 82 61 35
Bibliothèque
 (M^{me} Marie-Pierre DUNAS) 05 61 85 67 45
Directeur école élémentaire 05 34 52 90 53
Directeur école maternelle 05 34 52 80 30
Cantine 05 61 85 13 94
Crèche 05 61 85 19 89
A.I.C. 05 34 52 80 33
MAIRIE de Merville 05 62 13 41 00
Du lundi au vendredi 9 h-12 h/14 h-18 h
Le samedi 9 h-12 h
Permanence Adjoint
En cas d'urgence le week-end
 vous pouvez appeler au 06 85 55 66 22
 05 62 13 41 18
SIVU RIVAGE
 Service Emploi Merville 05 62 13 40 94
 Service social 05 62 13 40 94
Police municipale
 (M. Antoine HERTZLER) 05 62 13 41 16
 (M. Jean-Pierre MALLET)
Permanence mairie du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 11 h 30
Coordonnateur de la Vie Associative
 (M. Marc SOULA) 05 34 52 98 10
Agent de Vie Quotidienne
 (M^{me} Josiane JAMANS) 05 62 13 41 19
Agent de Médiation Sociale
 (M^{me} Pascale RAMPAZZO) 05 62 13 41 17
Déchetterie
de CORNEBARRIEU 05 61 85 89 73
HIVER (1.10 au 14.04)
Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00
sauf le jeudi (fermé)
Les samedi et dimanche
de 10h00 à 18h00
ETE (15.04 au 30.09)
Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00
et de 13h30 à 18h00
Fermé jeudi et jours fériés
Les samedi et dimanche de 10h00 à
18h00
Déchetterie de GRENADE 05 58 45 19 89
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
de 9 heures à 12 heures
et 14 heures à 18 heures
et dimanche de 9 heures à 17 heures
sans interruption
Fermé mardi et jours fériés
Caisse d'Allocation Familiale 05 61 99 77 00
Assistante sociale M^{me} SENAT
 • Le lundi matin sur rendez-vous
 à Grenade 05 61 71 03 50
 • Centre médico-social à Blagnac
ADMR de Grenade 05 61 82 81 12
O.D.A.H. du SIVOM de Grenade
 M. ALEDÓ 05 62 27 51 50
Communauté de communes 05 61 82 63 74
Allô SEMVAT 05 61 41 70 70
Courrier de la Garonne 05 62 72 37 23
Adresse internet: mairiemerville31@wanadoo.fr

Editorial

A propos du développement durable

La qualité des rejets dans le milieu naturel doit être la préoccupation de chacun d'entre nous.

La protection des nappes phréatiques mérite des efforts et des mesures de protections au quotidien.

C'est le but de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 qui fait obligation pour les communes d'assurer le contrôle de toutes les installations autonomes, avant le 1^{er} janvier 2006.

Notre Conseil Municipal a décidé de la création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) par délibération du 11 juin 2004. Nous avons confié la mission de contrôle des installations au Service Départemental des Eaux et de l'Assainissement (SDEA). Cette première phase de diagnostic général porte sur le contrôle des 450 maisons qui ne pourront pas être raccordées au réseau collectif.

Plusieurs mervillois concernés par cette démarche se sont manifestés pour reprocher le coût du contrôle sans autre effet immédiat.

Ces remarques méritent des précisions :

- le contrôle est obligatoire (loi sur l'eau)
- le service (SPANC) doit être équilibré financièrement. Un budget annexe a été créé dès 2005, et le coût des contrôles a été établi au forfait des interventions du prestataire.
- lorsque l'ensemble du diagnostic sera réalisé, et les « points noirs » identifiés, la deuxième phase : réhabilitation, pourra s'engager.

Les installations non conformes, qui devront être refaites, pourront être effectuées dans une opération globalisée sous maîtrise d'ouvrage communale. Ceci permettra de bénéficier des aides publiques, en particulier de l'Agence de l'Eau.

C'est au bout de cette démarche que notre commune pourra garantir la bonne qualité de nos rejets d'eaux usées dans le milieu naturel.

Le Maire
F. BENTANAX

Nouveaux numéros de téléphone pour le groupe scolaire

Un autocommutateur a été installé au groupe scolaire et permet de regrouper toutes les lignes téléphoniques des bâtiments communaux environnants (ateliers municipaux, salle polyvalente, stade) et une meilleure communication en interne du groupe scolaire.

Voici les nouveaux numéros d'appel :

Ecole maternelle : 05 34 52 90 53
 Ecole élémentaire : 05 34 52 80 30
 Cantine : 05 34 52 80 32
 AIC : 05 34 52 80 33

Carnet rose

Le Conseil Municipal adresse ses sincères félicitations à Cristelle BIDAULT qui a donné naissance le 21 décembre dernier à une petite fille prénommée Inès.

Nous souhaitons à Cristelle, Axel, Julien et Inès beaucoup de bonheur.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

SEMENZATO Océane le 14/12/05
 CAZENEUVE Théo le 15/12/05
 BIDAULT Inès le 21/12/05
 GAILHARD Enzo le 01/01/06
 CADAMURO Marie le 09/01/06

DÉCÈS

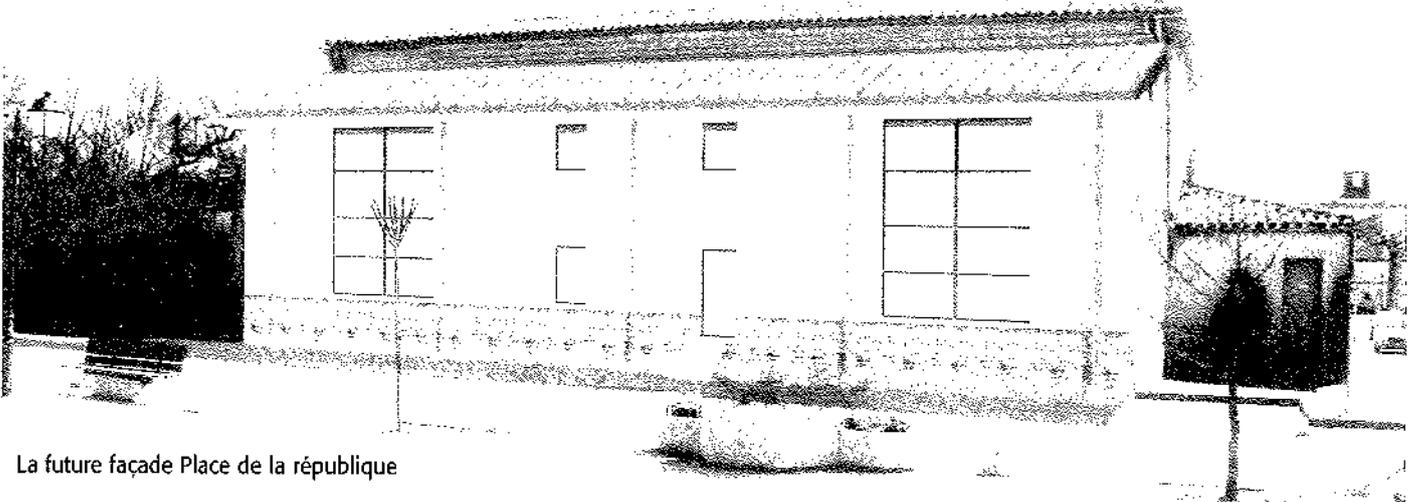
VIEL Roger le 22/12/05
 à l'âge de 56 ans
 MARTY Suzanne le 03/01/06 à l'âge
 de 85 ans
 SALLABERY Guillemine le 22/01/06
 à l'âge de 90 ans

Les travaux d'extension de la mairie (1^{re} phase) ont commencé

le 5 janvier et pour une durée d'environ 6 mois.



La façade au début des travaux



La future façade Place de la république

Pendant toute la période des travaux la rue du 19 mars 1962 sera fermée à la circulation le long du bâtiment de la mairie. La circulation reste possible autour du nouveau parking en face de la Résidence des buis. Une partie de la place du 11 novembre 1918 devant la mairie est fermée.

Les locaux de la mairie doivent s'adapter à l'accroissement de la population de Merville pour un meilleur accueil du public, de nouvelles surfaces pour les bureaux, des salles de travail et d'archivage.

En plus de surfaces supplémentaires c'est la réhabilitation totale de tout un bâtiment patrimoine de la commune datant de 1852 qui sera réalisée.

La nouvelle façade embellira la place de la république en attendant la 2^e tranche qui verra la disparition des locaux vétustes de la salle de Fêtes de la Mairie.

JF Hache
Maire adjoint chargé
des travaux bâtiments et de l'Aménagement

Agenda du mois

Match de foot

18 h 30: Merville 2 / Ayguevives
20 h 30: Merville 1 / Maccabi 1

Loto des 3 sociétés

21 heures - Salle polyvalente

Match de basket

15 heures - Salle polyvalente

Concert de piano

21 heures - Eglise Saint-Saturnin

Match de hand-ball

16 h 30: Merville / Pamiers

Loto APEM

21 heures - Salle polyvalente

Tennis: Challenge Laffont

Merville / Castanet

Match de foot

18 h 30: Merville 2 / Bruguières 2
20 h 30: Merville 1 / Ondes 1

Loto du comité des fêtes

21 heures - Salle polyvalente

Repas de l'ACCA

11 h 30 - Salle polyvalente

Conseil Municipal

21 heures - Salle du Conseil

Salon du mariage

Salle polyvalente

A.G. du comité de jumelage

21 heures - Salle du 3e âge

Marché de plein-vent

Conseil municipal

Séance du 9 décembre 2005

1 - Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes a souhaité présenter un projet avant l'ouverture de la séance du Conseil Municipal.

Les porte-parole du Conseil Municipal des Jeunes présentent leur projet de bistro-club destiné aux adolescents de 10 à 17 ans et précisent bien que le local jeune (ancien presbytère) est un lieu prétexte pour construire des actions nouvelles (organisation de sorties, lieu de discussions, mise en œuvre d'un soutien scolaire...). Les porte-parole précisent qu'ils souhaitent la présence d'un adulte référent et estiment nécessaire quelques moyens matériels tels qu'un ordinateur, un tableau...

Le Conseil Municipal, sollicité sur ce projet, approuve à l'unanimité cette démarche et encourage le Conseil Municipal des Jeunes à aller au bout de leur démarche.

2 - Eclairage public

a. carrefour route de Daux/chemin du Juge / chemin de Lartigues

L'aménagement de ce carrefour nécessite l'implantation d'éclairage public. Le syndicat d'électrification propose un avant-projet sommaire qui consiste à :

- la reprise du réseau existant,
- la création du réseau d'éclairage public sous-terrain,
- la pose de 7 candélabres et appareils récupérés sur une précédente opération,
- la pose de 5 ensembles neufs avec mât d'une hauteur de 7 mètres.

Cette opération s'élève à 58936€ H.T. La part restante à la charge de la commune est de 17068€. Cette contribution sera couverte par voie d'emprunt par le syndicat d'électrification.

b. Carrefour route d'Aussonne/ chemin de la Tuilerie/ chemin du Factou

L'aménagement de ce carrefour nécessite l'implantation d'éclairage public. Le syndicat d'électrification propose un avant-projet sommaire qui consiste à :

- la reprise du réseau existant
- la création du réseau d'éclairage public sous-terrain
- la pose de candélabres thermolaqués d'une hauteur de 7 mètres.

Cette opération s'élève à 89089€ H.T. La part restante à la charge de la commune est de 25800€. Cette contribution sera couverte par voie d'emprunt par le syndicat d'électrification.

3 - Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

La commune de Merville a délégué la compétence du territoire à la communauté de communes de Save et Garonne (CCSG). La mise en œuvre des schémas de cohérence territoriale sur l'aire urbaine toulousaine a débouché sur :

- La création d'un SCOT central et 3 SCOT périphériques,
- L'adoption d'une charte de cohérence inter-scot et la création d'une structure de cohérence regroupant les syndicats en charge des 4 SCOT.

La CCSG a été invitée à prendre une première série de délibérations pour :

- Approuver la charte de cohérence et le principe d'une structure de coordination inter-scot.
- Demander la création du syndicat mixte qui aura en charge le SCOT.

Ces décisions ont permis à M. le Préfet de prendre, après avis du Conseil Général, 2 arrêtés :

- L'un publie le périmètre du SCOT du Nord-Toulousain,
- L'autre fixe la liste des collectivités intéressées à la création du syndicat mixte.

A ce stade de la procédure, M. le Maire demande au Conseil Municipal d'autoriser la CCSG à approuver la création du syndicat mixte et d'en approuver ses statuts.

Décision adoptée à l'unanimité.

4 - Dotation Globale d'Équipement (DGE)

Dans le cadre de l'enveloppe consacrée à la DGE, l'Etat subventionne certaines opérations. M. le Maire propose de présenter à la commis-

sion d'attribution de la DGE, un dossier constitué des 2 tranches conditionnelles de réalisation du réseau assainissement de la route de Guinot.

M. le Maire rappelle que, la station d'épuration de 200 équ/hab ainsi que la première tranche du réseau de branchement ont fait l'objet d'un appel d'offre, et que cette opération est subventionnée, en particulier par une aide du Conseil Général.

Le fait de solliciter la DGE permettrait, si cette aide nous est accordée, de réaliser plus rapidement l'ensemble de cette opération.

Cette aide porte sur un montant estimé d'environ 420000€ H.T.

5 - Licence de taxi

Par délibération en date du 14 octobre 2005, le Conseil Municipal avait décidé de créer une seconde licence de taxi sur Merville au bénéfice de M^{me} Angélica Kern.

La commission départementale d'attribution des licences, qui a siégé à la préfecture le 13 décembre dernier, a donné un avis défavorable à cette création.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, considère que l'accroissement de la commune à environ 5000 habitants prochainement, justifie le maintien de la décision prise précédemment. En conséquence, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer une seconde licence de taxi sur la commune, de matérialiser la tête de station devant le cimetière (rue Emile Pouvillon) et d'indiquer les numéros de téléphone des deux titulaires de licence.

6 - Questions diverses

M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'accord convenu avec le Président du syndicat des eaux pour un échange amiable de terrain. La commune cède au syndicat des eaux le terrain d'assiette du château d'eau, route de Daux, et en contrepartie, le syndicat des eaux cède à la commune un terrain de 1800 m² situé à « Monplaisir ».

La police judiciaire lance un APPEL À TÉMOIN

Dans le cadre de l'accident survenu à l'ancien rugbyman, Roger Viel, le 22 décembre dernier à Merville, la police judiciaire poursuit son enquête et lance un appel à témoin.

Si ce même soir, vous avez aperçu, entre 20h30 et 21h30, dans l'axe Toulouse-Merville et plus précisément sur la D65 (route d'Aussonne) :

- une altercation,
- un acte suspect ou sortant de l'ordinaire,
- un véhicule gris 307 et/ou une berline de grande taille de couleur sombre.

N'hésitez pas à contacter le SRPJ de Toulouse au **05 61 77 78 25**.

Recensement

Le recensement se poursuit jusqu'à mi-février.

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire et nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez à nos agents recenseurs.

EAUX USÉES

Etudes et travaux pour l'année 2006

L'évolution de l'assainissement au sein de notre commune

En ce début d'année, il était important de faire un point sur notre assainissement.

Qu'il soit autonome ou collectif, l'assainissement est un passage obligé dans la gestion d'une municipalité.

Vu la poussée démographique de notre commune où près de 700 logements sont attendus dans les deux années à venir, il est à craindre que le taux de pollution augmente. C'est pourquoi, notre commune s'est dotée depuis plusieurs années d'un schéma directeur d'assainissement. Ce schéma définissant les zones collectives ainsi que les cartes d'aptitude pour l'autonome, nous a permis de bien gérer jusqu'à ce jour l'augmentation de la population, avec notamment la mise en place d'une station d'épuration de 1900 éq / hbts, (opérationnelle depuis avril 2003).

A ce jour, il apparaît malgré tout une insuffisance dans le fonctionnement de notre assainissement.

Pour autant, la municipalité n'est pas restée inactive. En effet, les outils dont dispose la commune sont importants (DDE, DDAF, Agence de l'eau), car des nouvelles décisions ont été prises avec notamment :

- le lancement de nouvelles études (révision du Schéma Directeur d'Assainissement y compris pour le pluvial, diagnostic des 600 installations non collectives...),
- le démarrage de plusieurs tranches de travaux : (station plantée de roseaux pour respecter l'environnement, réseau de canalisations pour près de 100 habitations, réhabilitation du réseau existant après diagnostic, reprise du réseau au droit de la station...),
- et un suivi particulier sur l'assainissement autonome avec la mise en place du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif.)

Aujourd'hui, je m'attarde plus particulièrement sur le SPANC, les études et futurs programmes, feront prochainement l'objet d'un communiqué plus important.

SPANC: La loi du 3 janvier 1992, a prévu la mise en place d'un service public de contrôle des installations d'assainissement non collectif. L'échéance est arrivée en cette fin d'année 2005, et il est bon d'en rappeler les règles, car ce SPANC, mis en place dans notre commune depuis 2004, doit permettre de contrôler les installations existantes ou futures.

Un assainissement non collectif est un système effectuant la collecte, le pré-traitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles ou habitations non raccordées au réseau public d'assainissement (article 1 de l'arrêté du 6 mai 1996). Il est réalisé sous maîtrise d'ouvrage

privée : **Il ne concerne donc que les habitations dispersées.**

Depuis cette date, de nouvelles obligations pour les communes ; ce contrôle, peut être assuré, par la commune (régie) ou être déléguée à un prestataire (gestion déléguée). Pour notre commune, nous avons choisi **le SDEA pour assurer cette prestation. Cela porte sur les installations nouvelles, (contrôle de conception d'implantation et de réalisation du dispositif et sur les installations existantes).**

Concrètement, le maire peut refuser un permis de construire si l'assainissement n'est pas conforme à la réglementation et si l'assainissement n'est pas réalisé de façon satisfaisante.

Par la suite le **SPANC** mis en place, sera amené à visiter régulièrement (entre 4 et 5 ans) l'état et l'entretien des installations, qu'elles soient nouvelles ou anciennes.



Mise en place du filtre vertical drainé

Le particulier, à lui aussi des obligations afin de se conformer à la réglementation en vigueur au moment de la construction. A ce jour, il est mis en place par la commune un diagnostic réalisé par le **SDEA**, et chaque particulier, disposant d'un assainissement non collectif, fait l'objet d'un rapport, qui lui sera remis à la fin de chaque tranche de diagnostic.

Le contrôle de conception des ouvrages est à la charge du propriétaire, alors que le contrôle de bon fonctionnement et l'entretien sont à la charge de l'occupant des lieux (propriétaire ou locataire).

Comme il est rappelé dans l'édito de monsieur le maire, une redevance fixe est mise en place pour financer les prestations du SPANC et c'est le conseil municipal qui en fixe le montant en rapport avec le service rendu (contrôle des équipements neufs ou existants et ensuite entretien des équipements) lorsque les particuliers feront appel au service.

Nota : articles concernés par ce service :

- L.2224-10 du code des communes (enquête publique pour schéma communal d'assainissement)
- L.421-3 du code de l'urbanisme, (PC sans assainissement)
- R.372-12 du code des communes (redevance assainissement non collectif).

Maurice LLORCA

1^{er} Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Assainissement

Pharmacies de garde

Dim. 5	MEDORI Mondonville C. Cial le Moulin à vent (rte de Toulouse) 05 61 85 31 80
Dim. 12	SARTHE Aussonne 306, av. de la République 05 61 85 00 12
Dim. 19	PEYRE Cornebarrieu La grande Barthe 05 61 85 21 28
Dim. 26	VERT Cornebarrieu Av. Latécoère 05 61 85 24 08

Dim. 5	CORBI Beauzelle 49, rue de la République 06 61 59 72 60
Dim. 12	COMBES Merville 11, rue Emile Pouillon 05 61 85 00 52
Dim. 19	DARNES Aussonne 139 bis, rte de Seilh 05 61 85 10 03
Dim. 26	LIGUORI Beauzelle 8, rue de la République 05 61 59 94 77

Vœux

de Monsieur le Maire et des Présidents d'Associations

« Mesdames, Messieurs les présidents d'associations,

Mesdames, Messieurs les élus des communes voisines qui nous font l'amitié d'être parmi nous,

Mesdames, Messieurs les élus, adjoints, conseillers municipaux, élus du conseil municipal des enfants et des jeunes,

travail, dépend le niveau de ressources de notre commune en matière de dotations de l'Etat.

De plus, il faut savoir qu'un recensement général est une photo de notre commune à un instant donné, par conséquent, toutes les constructions en cours ne seront pas comptabilisées, et afin de ne pas

- La station d'épuration 200 equ/hab de Durous avec une technique novatrice à base de roseaux.
- Les travaux de renforcement des collecteurs près du rond point de la route d'Aussonne.
- Les travaux de réhabilitation du réseau existant.
- Les travaux d'effacement du réseau EDF, Télécom, éclairage public ont été terminés. Les travaux de réfection de chaussée, de busage de fossés et de création de trottoirs sur le secteur Guinot/ Saint-Jean/ Mourlanes s'échelonneront sur les 3 prochaines années compte tenu



Mesdames, Messieurs, chers amis.

Merci d'avoir répondu si nombreux à l'invitation des élus et des présidents d'associations pour une cérémonie désormais traditionnelle des vœux du nouvel an.

Cette réunion que nous souhaitons festive parce qu'elle prouve la joie d'être ensemble et de rencontrer des voisins, des amis que les contraintes de la vie quotidienne, vous empêchent de voir régulièrement, cette réunion est aussi un moment privilégié pour faire le point sur l'année écoulée et tracer les grandes lignes des actions qui seront conduites au cours de l'année 2006 qui commence.

« Le recensement de l'année 1999 qui vient de s'écouler, confirme une population de 2834 habitants dans notre commune, soit un accroissement de près de 25 % depuis 1990. Aujourd'hui Merville connaît la pression de l'agglomération Toulousaine et les prévisions pour les 10 à 15 prochaines années, annoncent une population Mervilloise à 4000 voire 4500 habitants! »

Mesdames, messieurs, chers amis,

C'est exactement ce que j'annonçais ici dans cette même salle lors des vœux de l'an 2000! Nos prévisions en matière d'équipements publics étaient à ce moment-là orientées sur ce constat.

Depuis, l'effet heureux de la chaîne d'assemblage de l'A380, pour notre économie régionale et pour l'emploi, a complètement bouleversé ces hypothèses et les 4000 à 4500 habitants à Merville sont désormais atteints, c'est ce que nous confirmera le recensement qui va débiter le 19 janvier prochain pour une période de 4 semaines.

Je vous demanderai de réserver le meilleur accueil à nos 6 agents recenseurs, car, de la fiabilité de leur

être pénalisés, nous solliciterons un recensement complémentaire aussitôt les résultats connus.

Cet accroissement considérable de la population de l'agglomération Toulousaine – plus de 18 000 habitants par an actuellement – se traduit sur le Nord Toulousain et sur Merville en particulier par une quantité très importante de constructions nouvelles, par l'accueil de nouveaux habitants à qui je souhaite la bienvenue parmi nous, et bien sûr la conséquence pour nous tous, de faire face à des nouveaux besoins en matière d'équipements publics, de services et de réponses sociales et citoyennes.

Les élus du Conseil Municipal de Merville, après avoir été un peu « sonnés » par ce qui était en train de se produire, pris à contre-pied des prévisions et des schémas de développement récents, les élus ont décidé de ne pas subir, de ne pas être victimes de ce développement rapide, mais au contraire d'être des acteurs actifs pour maîtriser et organiser ce développement.

Ces actions se situent aux différents niveaux communal et intercommunal.

Au niveau communal :

- Le POS est en révision pour établir le PLU (Plan Local d'Urbanisme), prenant en compte une réglementation nouvelle qui protège l'espace rural, qui organise la mixité du bâti avec une mixité sociale nécessaire. Ces documents devraient être opérationnels fin 2006.
- Le Schéma Directeur d'Assainissement Collectif et Non Collectif qui prépare l'extension de la station d'épuration d'une part et permet de respecter des normes environnementales en matière de rejets en milieu naturel.

Dès les mois prochains seront démarrés les travaux de :

des nouveaux chantiers de construction prévus dans le quartier.

Par ailleurs, divers points d'éclairage public destinés à améliorer la sécurité, ont été réalisés.

- **De nouvelles places de stationnement au cœur du village ont été créées**, notamment place de la République et rue du 8 mai 1945, ce qui n'empêche toujours pas que des mervillois pressés se garent en double file sur la rue Pouvilhon parce qu'ils n'en ont que pour quelques minutes!
- **L'extension du réseau de gaz de ville se poursuit**, chemin de Lartigue, chemin Saint-Jean...
- En infrastructures nouvelles, le groupe scolaire « Georges Brassens » a été livré pour la rentrée scolaire de septembre, et les travaux d'aménagement routier, parking, pistes cyclables et éclairage public novateur ont provoqué une gêne importante pour les parents d'élèves pendant quelques semaines.

Aujourd'hui, ce nouveau complexe est presque totalement terminé et donne l'image du Merville de demain. Car ce magnifique équipement répond à nos besoins actuels, mais il est évident que le Conseil Municipal étudie la réalisation d'un deuxième groupe scolaire sur un autre quartier de la commune, associé à un complexe sportif et associatif correspondant aux besoins actuels et futurs des Mervillois. C'est le but d'une étude globale que nous avons engagé avec le bureau d'études SEQUENCES afin de dessiner le Merville de demain.

L'espace Jouvion a été livré, et depuis le mois de juin, les usagers de la mairie peuvent apprécier la qualité de la rénovation qui a été réalisée.

Les travaux d'extension/rénovation de la mairie viennent de commencer pour un chantier de 6 mois, au terme desquels, les services administratifs municipaux retrouveront leurs anciens espaces de travail agrandis et plus fonctionnels. L'espace Jouvion sera alors le siège du Centre Social, du CCAS et de plusieurs activités associatives. Usages pour lesquels la commune avait décidé l'achat de cet

immeuble, il y a deux ans, en faisant agir le droit de préemption urbain.

Par ailleurs, en partenariat avec la Poste, **notre bureau de Poste a fait l'objet d'une opération dite de rénovation rapide** qui offre aujourd'hui aux usagers du service postal un lieu moderne et fonctionnel.

Pour l'ensemble de ces réalisations, écoles, mairie, espace Jouvion, la Poste, voirie, réseaux d'assainissement, **je tiens à remercier, en votre nom à tous, le Conseil Général de la Haute-Garonne pour l'aide importante apportée aux réalisations de notre commune.** Cette aide pouvant atteindre 50 % du montant des travaux hors taxe, ce qui a été le cas par exemple pour l'acquisition et les travaux de l'Espace Jouvion. Conseil Général, dont son Président Pierre Izard, a encore affirmé récemment que, malgré le transfert de charges de l'Etat vers le département, le Conseil Général sera toujours présent et au même niveau d'aide auprès des communes, pour nous aider à faire face aux besoins de réalisations et de modernisation de nos infrastructures.

En 2006, le Conseil Général sera également présent à nos côtés pour des grands travaux routiers nécessaires à l'organisation des déplacements sur notre commune. Ce sont dès le début de l'année :

- La réalisation d'un grand giratoire à intersection de la RD2 et route des Platanes.
- L'aménagement du carrefour de la route d'Aussonne/ chemin de la Tuilerie/ chemin du Factou.

Fin 2006 :

- L'aménagement du carrefour, route de Daux/ chemin de Lartigue/ chemin du Juge.
- La réalisation d'un giratoire, route de Larra/ chemin Laffage vers le groupe scolaire.

Tous ces carrefours étant équipés d'éclairage public, d'aménagement piétonniers et d'amorce de pistes cyclables.

Faire face à un développement rapide, c'est aussi assurer des services de base mis en œuvre dans l'intercommunalité. Depuis le 1^{er} janvier 2003, Merville fait partie de la communauté de communes de Save et Garonne.

Au niveau intercommunal :

Regroupant 13 communes du canton de Grenade avec un peu plus de 20 000 habitants, les compétences assurées par la communauté de communes nécessitent des moyens adaptés à nos besoins. C'est ainsi qu'au niveau de la collecte des ordures ménagères, notre communauté s'est vue doter, dans le cadre de DECOSET, d'un quai de transfert, puis d'une déchetterie située sur la commune de Grenade sur un terrain qui avait été acquis par l'ancien SIVOM. Terrain sur lequel nous avons inauguré, en début d'année, le bâtiment des services techniques dont nous avons tous besoin et qui s'avère déjà trop petit. Par ailleurs, le matériel roulant est en cours de renouvellement au rythme d'une benne à ordures ménagères neuve par an pour disposer de 4 bennes de moins de 5 ans en 2007, augmenté d'un polybenne équipé d'une grue pour l'enlèvement des encombrants à domicile sur rendez-vous. Service qui je l'espère est apprécié.

Cette charge ingrate et onéreuse fait l'objet d'une adaptation permanente aux besoins et **je déplore encore l'attitude de certains habitants que je ne peux qualifier de citoyens qui considèrent que le domaine public n'est qu'une décharge ouverte à tous, malgré les efforts réalisés avec des déchetteries gratuites, les points de tris sélectifs.** Ces attitudes méprisantes pour leurs concitoyens génèrent des surcoûts sur un service qui est déjà très cher.

Suite au désengagement de l'Etat avec les services de la DDE, la voirie devra être assurée en maîtrise d'ouvrage par la communauté de communes Save et Garonne. C'est un domaine pour lequel nous devons recruter et investir.

Par ailleurs, la communauté de communes de Save et Garonne a également pris en charge la compétence petite enfance prématuré (0-3 ans). C'est ainsi que, dès maintenant, est lancé le projet d'une crèche intercommunale de 30 places sur Bretx, et **dès le budget 2006, nous aurons à inscrire l'extension de 20 à 30 places de la crèche de Merville et de 16 à 30 places pour la crèche de Grenade. Le Point Relais Assistantes Maternelles fonctionne désormais.**

Le social, dans le cadre intercommunal, c'est aussi l'appartenance de Merville au SIVU RIVAGE avec les communes de Launac et Montaigut/Save, dont le centre social propose des actions collectives avec des ateliers parentalités, atelier mémoire, atelier équilibre, atelier cuisine et d'autres encore... Ces actions ayant pour objet de rompre l'isolement des personnes, d'être un lieu d'écoute et de conseil en matière de logement, de gestion du budget familial au quotidien. Rivage c'est aussi le Point Info Jeune et l'accueil des demandeurs d'emploi.

C'est le point d'ancrage d'une politique de la jeunesse au niveau intercommunal.

Depuis cette année, avec le syndicat RIVAGE, nous avons adhéré au syndicat mixte de la forêt de Bouconne sur la compétence du centre de loisirs. Cette adhésion permet à nos jeunes Mervillois en particulier les ados d'avoir une nouvelle offre de loisirs, en plus du centre aéré de Launac.

RIVAGE, c'est le lien avec notre CCAS dont je salue le dévouement de ses membres, lien pour le traitement des cas individuels, en complément des actions traditionnelles, puisque le soutien d'un professionnel de l'action sociale est souvent nécessaire.

Le CCAS a organisé cette année, le 10^e repas des aînés pour la satisfaction de 200 anciens de notre commune. C'est le portage à domicile pour 10 à 15 personnes de façon régulière.

Pour le CCAS, c'est actuellement le travail sur la réalisation de la maison Joseph BON, qui je l'espère verra le début de sa réalisation en 2006, avec 11 petites maisons construites par la société HLM Promologis et une salle d'accueil et d'activités particulièrement destinée aux résidents.

Ces 11 logements destinés aux personnes âgées viendront s'ajouter aux 26 qui verront le jour plaine de Laffage en 2006 et aux 18 qui viendront s'ajouter en 2007 chemin de Mourlanes.

Toutes les actions orientées vers le logement social, l'aide aux personnes s'inscrivent dans la démarche de cohésion sociale que le Conseil Municipal et moi-même menons en permanence. C'est pourquoi, depuis 10 ans maintenant, le Conseil Municipal des Enfants et Jeunes, élus démocratiquement par leurs camarades avec l'aide des enseignants dont je salue la présence, travaillent et proposent des solutions à leurs préoccupations.

C'est ainsi que, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Municipal des Enfants, les travaux d'implantation de nouveaux jeux pour les 8/14 ans sont en cours au jardin public du bois de Bayler.

Choisis par ces jeunes élus, les travaux s'effectueront sous leur surveillance avec le soutien attentif des adultes composant le comité de pilotage. J'en profiterai pour les remercier pour leur travail et j'apprécie les bonnes volontés pour les aider et renforcer cette équipe.

Quant au Conseil Municipal des Jeunes, je vais un instant laisser la place à David et Jordan, leurs porte-parole qui souhaitent faire un appel aux ados...

Le travail visible et sérieux de nos jeunes élus est un encouragement pour tous les citoyens de la commune et permet à chacun de nous d'avoir foi en l'avenir, foi en notre jeunesse, car c'est sur leur engagement d'aujourd'hui que nous pourrions nous appuyer demain.

Le lien social auquel nous sommes tous attachés, se construit à chaque instant, tout au long de l'année, en s'appuyant très fortement sur le tissu associatif.

Peut-on imaginer la vie dans une commune sans association et sans élu? L'action quotidienne et complémentaire de chacun est indispensable de l'équilibre de vie que nous recherchons avec la mise en place de repères essentiels.

Le dynamisme associatif est au même titre que la présence de services à la population, le garant d'une vie de village harmonieuse et conviviale, opposée à la cité-dortoir que nous refusons. Après avoir fêté le 10^e anniversaire de la fête des associations, Merville compte aujourd'hui 29 associations, avec la dernière-née « Randonnée Culture et Loisirs Mervillois ».

Cette vitalité a vu fêter, cette année, le 80^e anniversaire de la chorale paroissiale, et le 60^e anniversaire du Réveil Mervillois. Avec un club de foot plus que cinquantenaire, une école de musique plus que trentenaire et un foyer rural de plus de 20 ans, notre commune s'est internationalisée avec le comité de Jumelage.

(La suite en page suivante)



Vœux de Monsieur le Maire et des Présidents d'Associations (suite)

Que les présidentes et présidents ici présents me pardonnent de ne pas les citer tous, mais sachez que chacun de vous mérite les applaudissements, car le **dévouement dont vous faites preuve tout au long de l'année, au service de vos concitoyens, est méritoire**. Et, je souhaite encore une fois, que les membres utilisateurs des activités associatives soient actifs et responsables de façon à encourager les bénévoles à persévérer.

Le lien étroit qui existe entre les responsables associatifs et les élus se traduit bien sûr au niveau des subventions annuelles votées par le Conseil Municipal mais aussi par les équipements mis à disposition. Cette année, viendront s'ajouter aux équipements déjà existants, une salle d'art martiaux et les 2 salles de l'espace Jouvion, dont la salle que nous avons récemment baptisée « salle Jean-Marie RAYMOND » en hommage à une personnalité villageoise qui a consacré beaucoup d'énergie et de dévouement à la création et au développement d'associations mervilloises, le Football Club Mervillois, le Réveil Mervillois et la Chorale Mervilloise. Cette décision d'immortaliser un militant de la vie associative témoigne du respect que les élus vous portent.

Au niveau associatif intercommunal, je voudrais souligner l'action quotidienne de l'ADMR auprès de nos personnes âgées et remercier chaleureusement ses responsables.

Mesdames, Messieurs, chers amis, avant de lever notre verre à la nouvelle année, je voudrais dire combien je remercie l'implication des élus de mon équipe dans l'action quotidienne qu'ils accomplissent et dans la réflexion qu'ils apportent à la définition de nos projets.

Je voudrais remercier également l'ensemble du personnel municipal pour la qualité de leur travail aussi

bien aux services administratifs, aux écoles qu'aux services techniques. Une organisation nouvelle du travail se met en place pilotée par notre nouvelle secrétaire générale, Françoise Seychal ici présente, qui, dans sa mission de directrice générale des services est chargée d'harmoniser le fonctionnement quotidien de la commune pour mieux servir les mervilloises et les mervillois.

Je voudrais dire un grand merci à Gabriel NOUGUES, qui nous a quittés il y a quelques mois, en désignant le CCAS de Merville comme légataire universel. Je vous demande d'avoir une pensée reconnaissante pour sa mémoire et associer à cette pensée, tous ceux, parents, amis qui nous ont quittés cette année.

Une pensée pour tous ceux, qui, malades auraient voulu être parmi nous cette après-midi. Pour tous ceux-là, nous leur témoignons notre affection et notre amitié.

Je voudrais également, en votre nom à tous, adresser un remerciement à la commission mixte élus, représentants d'associations qui a préparé cette fin d'après-midi festive.

Je souhaite que pour cette nouvelle année 2006, on puisse dire encore longtemps « il fait bon vivre à Merville ».

Avec tous les élus qui vont vous servir le verre de l'amitié.

Avec toutes les présidentes et les présidents d'associations qui vous invitent à partager la galette, Tous ensemble réunis,

**Nous vous souhaitons,
Une Bonne Année. »**

M. Fernand BENTANAX
Maire de MERVILLE.

PROCHAINEMENT SUR MERVILLE

Un atelier équilibre

En France, 2 millions de chutes par an chez les personnes de plus de 65 ans !

Le test ci-dessous permet de vous évaluer :



Pouvez-vous vous lever d'une chaise sans l'aide des mains ?



Pouvez-vous faire une dizaine de pas les yeux fermés ?



Pouvez-vous monter sur une chaise sans difficulté ?



Pouvez-vous garder un pied levé plus de 10 secondes ?



Pouvez-vous marcher une dizaine de mètres sur une bordure de trottoir ?

Vous souhaitez développer et entretenir votre équilibre ?

Le centre social organise un atelier équilibre sur 12 séances de 1 h 30 en collaboration avec la CRAM.

Cette activité est accessible à tous les retraités pour une participation de 32 euros. Elle vous permettra de travailler votre équilibre donc allonger votre temps d'indépendance et gagner en liberté. Pour avoir plus de renseignements et vous inscrire, veuillez contacter :

- Le centre social au **05 62 13 40 94**
- ou le CCAS au **06 75 00 90 02**

BELOTE

Alain, Basile et Roger, retraités dynamiques, cherchent un 4^e partenaire pour jouer à la belote...

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter M. Chaubard au **05 61 85 50 20**



Le SIVU RIVAGE vous propose
La place de cinéma à 5,70€ au lieu de 8€
Accessible à tous
Réservations au 05 34 52 04 33



Le PIJ vend des **forfaits de ski à la journée**
pour AX 3 domaines : 18,50€ au lieu de 25€
Réservations au 05 34 52 04 33

Calendrier des permanences du bus pour l'économie et l'emploi à Merville :

- **Lundi 13 février** de 9 h 30 à 12 h 00
- **Lundi 6 mars** de 9 h 30 à 12 h 00.
- **Lundi 27 mars** de 9 h 30 à 12 h 00.

Pour plus d'informations,
vous pouvez contacter M. SALETTES, animateur du bus pour l'emploi au **06 83 16 55**.



Centre de
Loisirs de
Bouconne

Vacances
d'hiver 2006

Stage Sports de plein air

Du 20 au 24 février

VTT
Course d'orientation
Tir à l'arc
Randonnée
Tennis
Basket

Pour les jeunes
nés entre 1996
et 1990 (en 2
groupes d'âges
suivant l'effectif)

Stage marionnettes

Du 27 février au 3 mars

Les enfants réalisent leurs marionnettes et créent un petit spectacle présenté en fin de stage.

Pour les enfants nés entre 1998 et 1990.

Le centre de loisirs sera ouvert de 7 h30 à 18 h 15 du lundi 20 au vendredi 24 février et du lundi 27 février au vendredi 3 mars.

Rappel: Les inscriptions doivent se faire au moins 10 jours avant le début des vacances, soit au plus tard le 10 février 2006

TARIF (pour les 5 jours de stage): 58 euro.

Ce tarif comprend les activités encadrées, le déjeuner et le goûter. Il ne prend pas en compte le ramassage en bus depuis votre commune de résidence.

INSCRIPTIONS (avant le 10 février)

1 - Vous avez déjà rempli un dossier au centre de Loisirs, Vous pouvez faire l'inscription par courrier directement au Centre de Loisirs.

2 - Vous n'avez pas encore de dossier, vous pouvez en retirer à votre commune de résidence ou au secrétariat du Centre de Loisirs de Bouconne. Le dossier complet est à remettre au Centre de Loisirs de Bouconne.

Renseignements et inscriptions
Centre de Loisirs de Bouconne
avant le 10 février

CENTRE DE LOISIRS LEO LAGRANGE

Le centre de loisir vous présente ce mois-ci un jeu très apprécié par tous: L'alquerque.

ALQUERQUE

Origine:

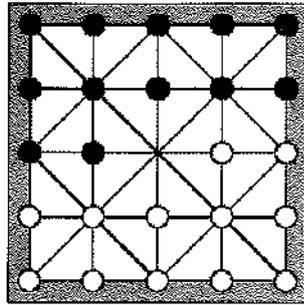
L'alquerque est pratiqué au Moyen Orient depuis au moins 1000 ans avant Jésus Christ. Il a inspiré de nombreux jeux au Moyen Orient et en Asie et il est apparu en Europe au VIII^e siècle avec l'invasion de l'Espagne par les Arabes. Son nom arabe est el quirkat.

But du jeu:

Capturer tous les pions de l'adversaire

Préparation de la partie:

Disposer les pions comme indiqué sur le schéma:



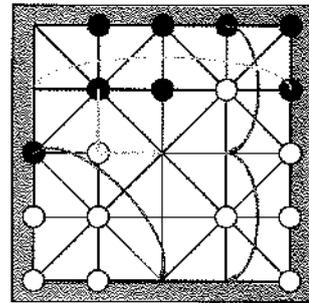
Déroulement de la partie:

Le joueur blanc commence la partie, la partie suivante sera commencée par le vainqueur de la partie précédente. A tours de rôle chaque joueur devra déplacer un pion en avançant d'un pas vers une intersection obligatoirement libre. Pour capturer un pion il faut lui sauter par-dessus en tombant sur l'intersection suivante. Il est également possible de capturer plusieurs pions adverses d'un coup s'ils se trouvent sur une ligne droite et qu'ils sont séparés par une intersection libre.

En gris foncé, les prises de pions autorisées, en gris clair, celles interdites.

Fin de la partie:

Le joueur qui parvient à capturer tous les pions de son adversaire remporte la partie.



Le travail des élus

Développement économique

Les acteurs:

M. Hache, M^{me} Treccani, M^{me} Poutrel, M^{me} David et M. Tagnères.

Son rôle:

Ces missions: la réalisation de programmes visant à valoriser la commune et à créer une dynamique économique et commerciale, tout en préservant son identité.

Elle a mis en place le marché de plein vent (étude de faisabilité, sondage, cahier des charges et règlement, prix des places). Elle est

chargée de la surveillance du bon fonctionnement du marché du choix des nouveaux commerçants ambulants pour le maintien d'un bon équilibre ainsi que l'organisation de manifestations pour garder au marché tout son dynamisme.

Elle représente la commune de Merville à la commission économique de la communauté de Communes Save et Garonne en ce qui concerne le développement des zones artisanales.



La commission locale des artisans

Une nouvelle opération de compostage individuel en 2006

Pourquoi composter ?

Le compostage présente de nombreux avantages. Il permet notamment de limiter la production d'ordures ménagères à collecter et à traiter et de contribuer à la préservation de notre environnement.

Que peut-on composter ?

- **Les déchets de cuisine d'origine végétale :** épluchures ou morceaux de légumes et de fruits (cuits ou crus), filtres et marc de café, sachets de thé (avec filtres à papier), restes de repas (pâtes, riz, crudités...), papier essuie tout...
- **Les déchets de jardin :** feuilles mortes, plantes vertes, fleurs fanées, fanes de légumes du potager, tontes de gazon, paille, foin, brindilles découpées, branches, écorces, sciures, tailles de haies en petits morceaux...

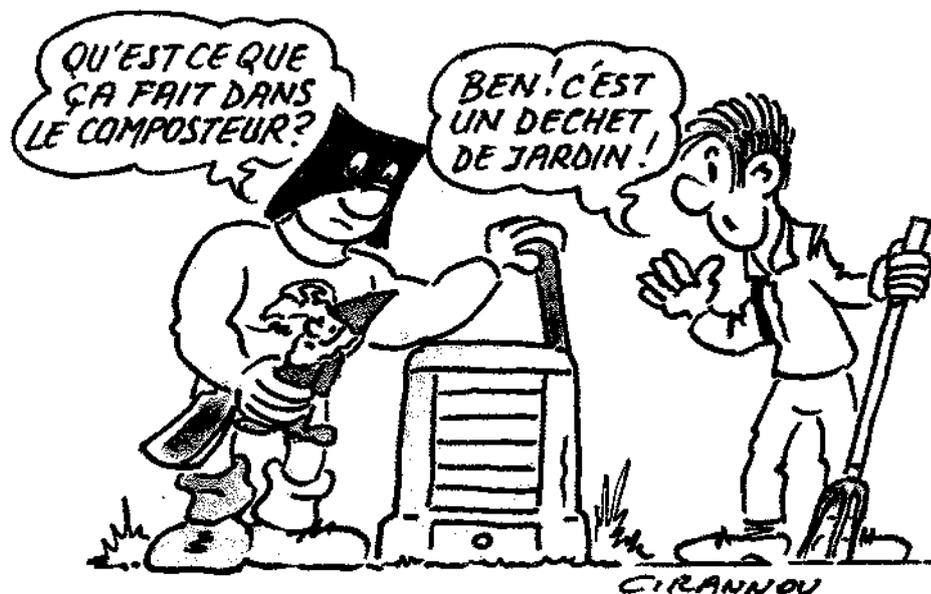
Comment composter ?

- en pratiquant le compostage en tas,
- en utilisant un composteur auto-fabriqués,
- en faisant l'acquisition d'un composteur.

Distribution de 250 composteurs en avril prochain :

Réservez votre composteur jusqu'au 17 mars 2006

(dans la limite des 250 composteurs).



Une date à retenir
Le samedi 8 avril 2006

La distribution des composteurs aura lieu le samedi 8 avril 2006 de 9 heures à 12 h 30 au marché de Grenade Allée Alsace Lorraine (sous les platanes, près de la Mairie)
Seules les personnes ayant réservé un composteur seront servies.



Ramassage des encombrants

Nous vous rappelons que la communauté de communes de Save et Garonne met à disposition des mervillois un service de ramassage des encombrants.

Les passages se font le deuxième mercredi du mois (8 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai, 14 juin, 12 juillet...).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la **Communauté de Communes** au 05 61 82 63 74.

ODAH

Dans le cadre de l'ODAH (Opération Départementale d'Amélioration de l'Habitat), la communauté de communes Save et Garonne vous informe des permanences qui se tiendront tous les 3^e mardis du mois de 10 heures à 12 heures à la mairie de MERVILLE ou tous les 1^{er} mardis du mois à la communauté de communes aux mêmes horaires.

Pour des informations complémentaires, vous pouvez contacter le **Pact Arim Haute-Garonne** au 05 62 27 51 50.

A découper selon les pointillés

RESERVATION JUSQU'AU 17 MARS

(dans la limite des 250 composteurs commandés et moyennant une participation de 15 € à payer par chèque le jour de la remise des composteurs)

Je désire réserver un composteur individuel

Nom:

Adresse:

Commune:

Tél:

Date:

Signature:

(Coupon à déposer ou à renvoyer au
**Service Technique de la Communauté
de Communes** (près de la déchetterie)
ou à envoyer à:
**Communauté de Communes Save et
Garonne (opération de compostage)**
Zone Proxima
Rue des Pyrénées
31330 Grenade/ Garonne

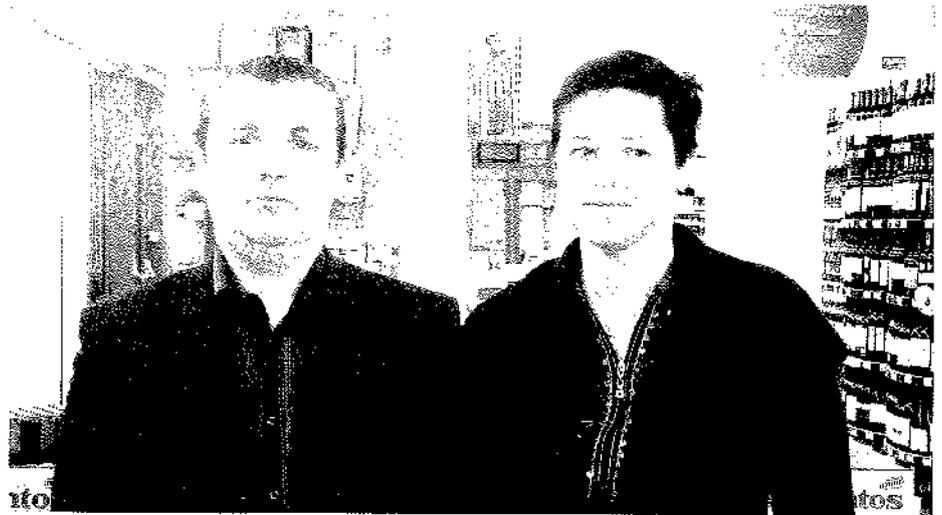
Un nouveau commerce de proximité à Merville

"Petit Casino"

Située au centre du village, près de la place de la République, la nouvelle supérette « Casino » avec un parking d'une cinquantaine de places, a été inaugurée le vendredi 13 janvier. Pour accueillir les élus et les présidents d'associations de Merville, Delphine et David Genillard, les nouveaux gérants, leur ont fait découvrir le magasin. Ce fut également l'occasion de faire connaissance avec eux: bretons d'origine, ils se sont ensuite installés dans le Gers où ils étaient déjà commerçants, puis ont tenté l'aventure dans notre village avec la création de ce nouveau commerce de proximité.

Ce n'est que le lendemain que le Casino a ouvert ses portes aux mervillois, qui ont pu se balader dans les divers rayons qu'offre cette surface de 250 m², où tout un chacun peut trouver son petit bonheur en alimentation diverse (bio, produits régionaux, pain cuit sur place, surgelés...), droguerie, bazar et un large choix de vin...

Delphine et David proposent également un service de livraison à domicile gratuit, une carte Cofinoga ! Le magasin est ouvert 7 juillet jours du lundi au vendredi de 7h30 à 12h45 et de 15h30 à 20h00, le samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30, le dimanche de 8h00 à 13h00.



Vente missionnaire de Noël

Le groupe missionnaire remercie toutes les personnes qui ont participé à la vente caritative des jours de Noël et de l'Épiphanie dans les églises de Merville et de Grenade. Cette vente, organisée pour la troisième année consécutive dans le secteur paroissial, a donné l'occasion d'acquérir des cartes de vœux et des petits animaux sculptés dans la pierre au Burkina Faso.

Grâce à vous, un total de 502€ a été récolté et sera partagé à parts égales :

- au bénéfice du Centre de Santé des Sœurs du Cœur de Jésus Miséricorde, situé dans le diocèse de Daloa en Côte d'Ivoire et dont

le père Emmanuel Kouka NANA est le fondateur. Le centre accueille des personnes déshéritées, plus spécialement des femmes et des enfants, qui n'ont pas accès à l'hôpital et encore moins aux cliniques privées du fait de l'absence de prise en charge des soins de santé par une structure quelconque.

- Au bénéfice d'enfants du Burkina Faso dans le diocèse de Ouagadougou, et plus spécialement du petit Landry nécessitant des soins très coûteux.

Que le soleil d'Afrique réchauffe le cœur de tout un chacun !

CHATEAU de FOURCLENS
Réceptions, Mariages, Événementiels

SARL AMP
31330 MERVILLE
Tél: 05 61 85 08 36
Port: 06 64 41 04 17
www.chateau-de-fourclens.com

Frank et Maryse SARRAZIN, les nouveaux propriétaires du château de FOURCLENS vous accueillent pour vos réceptions, mariages, événementiels dans une salle de 270 m².

Nous vous proposons un forfait tout compris: Le DJ, l'animation musicale, le repas, la salle et même si vous le souhaitez une soirée avec spectacles.



NOUVEAU à MERVILLE

OUVERTURE le 4 février 2006
d'une boutique de prêt à porter enfants



VIS TA MINE!
RUE EMILE POUVILLON

05 61 85 49 95

BREVES

AU PETIT MANNEQUIN

Depuis le 17 janvier, un atelier de retouches, confection, création et déco-intérieur est ouvert à Merville.

« Au petit mannequin » est à votre service du mardi au samedi matin au 4, lotissement les Erables.

LES AVENTURES DE CATINOU ET JACOUTI

A MERVILLE LE 11 MARS 2006

Entrée : 5 euros
à 21 heures - Salle polyvalente

Ils furent à l'affiche d'un millier d'émissions sur les antennes de Radio Toulouse, de quelques 1 500 histoires publiées dans les colonnes des journaux « La République » et la « Dépêche du Midi », d'une douzaine de comédies donnant lieu à plus de 3 000 représentations.

Et le 11 mars, ils seront à Merville dans « LA CAMPANO DE MINJECÉBOS »

L'histoire : « Par la faute du Jacouti, la cloche de Minjecébos a été fêlée. Or cette cloche avait pour fonction de protéger le petit village contre toutes sortes de malheurs qui désormais, vont s'abattre sur lui.

Après avoir contribué à remplacer la cloche défectueuse, la Catinou, sous la ferveur de M. le Curé fera un vœu au cours de l'inauguration. Bientôt suivie par tout le village.

Mais voilà, personne ne semble ni pouvoir, ni vouloir tenir ses promesses à la cloche... Et de nouveau, les malheurs vont s'abattre sur le Minjecébos.

C'est encore Jacouti qui arrangera tout en....

AVEC Georges VAUR dit « PIROULET », Pierre MAGUELON le célèbre commissaire des Brigades du Tigre et une pléiade d'acteurs, comédiens régionaux. Le film, réalisé par Christian ATTARD met en avant la région toulousaine et les départements de la Haute-Garonne, du Gers et du Tarn.



L'AUTAN et l'Harmattan

L'association « L'AUTAN ET L'HARMATTAN, AMITIÉ MERVILLE – PEUPLES DU MONDE » vient d'être créée en janvier 2006. Elle concrétise les actions menées par les groupes Amitié Merville – Burkina Faso et Amitié Merville – Afrique depuis 1999, notamment plusieurs échanges épistolaires entre écoles de Merville et Grenade et de Gogho; l'organisation de conférences – débats; l'organisation d'exposition photos; l'accompagnement de chantiers de jeunes; la collecte de livres et d'ordinateurs; la création d'une bibliothèque dans le village de Gogho et il y a quelques mois, la découverte de l'art du bronze traditionnel du Burkina Faso. Pour développer des actions de cette nature, l'association a pour objet l'objectif de tisser des liens d'amitié avec des communautés d'autres pays par la promotion culturelle, le développement de la société et les actions à

caractère humanitaire. Le choix du nom de vents chaleureux; L'Autan bien connu et L'Harmattan, un alizé de l'est balayant toute l'Afrique subsaharienne de l'ouest; trahit la volonté d'échanges réciproques que veut promouvoir l'association avec les pays de tous les continents. Les fondateurs remercient très chaleureusement toutes les personnes qui ont apporté leur aide et leur soutien aux actions réalisées depuis 1999 et ont ainsi suscité l'envie de créer l'association. Nous les invitons à

devenir membre actif de l'association en contactant un des membres fondateurs ou en écrivant au siège social, 975, route de Daux, 31330 Merville.

Président :

Laurent TOFFANELLO 06 88 39 07 70

Trésorier :

Vincent GERBAUD 05 61 85 13 18

Secrétaire :

Maïté PEYRAT 05 61 85 96 21
ou 06 65 51 18 91

RAPPEL :

La commission communication vous rappelle qu'aucun article ne sera pris en compte au-delà du 15 de chaque mois

Comité de rédaction :

Commission Communication
Mairie de Merville

Conception graphique et impression :

MAGENTA

31840 Seilh - 05 61 59 09 09

Comité de Jumelage

Déplacement 2006 à Bergantino

Du 25 avril 2006 au 1^{er} mai 2006

Cette année, le Comité de Jumelage vous propose une étape à Padoue, Venise et ses îles de Burano et Murano.

Nous avons fait apparaître le programme détaillé dans Merville Actualités du mois de janvier, il ne manquait que le tarif que voici :

- **Adulte** (base chambre double) : **380 euros**
- **Enfant mineur accompagné** : **190 euros**
- **Supplément chambre seule** pour les quatre nuits : **90 euros**.

A ce jour, nous avons plus d'inscription que de places disponibles. Mais, dans le cas de désistement, nous pouvons inscrire sur une liste d'attente les personnes intéressées par ce déplacement.

Renseignements auprès de Pascale au **06 68 87 59 15** ou au **06 75 89 99**.

Assemblée générale

Le vendredi 3 mars que le Comité de Jumelage tiendra son assemblée générale à la salle municipale du troisième âge, à partir de 21 h 00.

A l'ordre du jour, les bilans moral et financier, le rapport d'activité, le renouvellement d'un tiers du bureau, le prochain déplacement à Bergantino et les différentes manifestations de l'année 2006.

Une Assemblée Générale est publique et si cette association vous intéresse, vous serez le bienvenu. Pour toutes informations, vous pouvez contacter Pascale, au 06 68 87 59 15.

LES ROIS AU 3^E ÂGE

Le Club a tenu son Assemblée Générale le jeudi 12 janvier 2006 à 14h30 à la salle du 3^e Âge.

Le Président, au nom du bureau, a adressé ses vœux à tous ainsi qu'une bonne santé.

Madame Duprat Paulette, secrétaire, nous pria de l'excuser pour son absence, et c'est le Président qui fit le compte rendu moral de l'année écoulée à sa place. Très belle rétro avec la Mounjêtao de l'Inter-Club, le 3 mars 2005 avec 250 convives des 7 communes, dans la salle polyvalente de Merville. La sortie à Auch et Castéra-Verduzan le 7 avril, la sortie à la base de plein air de Bouconne le jeudi 7 juin. Le repas de l'amitié le jeudi 16 octobre et pour terminer le repas de fin d'année de l'Inter-Club à Mondonville suivi d'un spectacle. Applaudissement du très bon compte rendu moral. Puis ce fut le tour du trésorier Monsieur Bessonnet Roger qui fit son compte rendu financier qui se porte bien.

Accueil des nouveaux adhérents et minute de silence pour ceux qui nous ont quittés au cours de l'année.

Le 22 décembre 2005, le groupe de belote du jeudi s'est déplacé chez Monsieur Bertoldo Marco pour lui fêter ses 99 ans. C'était une grande joie pour notre vétéran de retrouver ses amis du jeudi.

Blagnac Aéroconstellation a invité les beloteurs du 3^e âge afin d'affronter en concours de belote des équipes intercommunales qui se réuniront une fois par mois le lundi.



Pour cette année, il n'y a pas de voyage prévu, car nous ne sommes plus assez nombreux pour prétendre à remplir un car.

Le jeudi 16 mars 2006, la mounjêtao de l'Inter-Club se fera à Merville à la salle polyvalente, le menu et le prix vous seront communiqués dans le prochain journal.

La soirée s'est terminée par le partage de la galette des rois dans la convivialité et la joie de se retrouver.

Le bureau.

COMITE DES FETES DE MERVILLE

2^e SALON DU MARIAGE ET DE LA FÊTE

LE 25 et 26 FEVRIER 2006
 SALLE POLYVALENTE

 Défilés de Prêt-à-Porter, Lingerie Fine, Robes de Mariée

Show artistes :

Sosies de Claude François, Johnny, Revue Cabaret Chippendale, Magicien, Gogo Danseuse...

Exposition de Voitures Anciennes

RESTAURATION, BUVETTE

Entrée gratuite

 Samedi: de 14h00 à 22h00 - Dimanche: de 10h00 à 19h00

Vente autorisée par arrêté Préfectoral du 8 décembre 2005

IMPACT ANIMATION

Comité des Fêtes

Le 6 janvier 2006, le Comité des Fêtes de Merville a tenu son Assemblée Générale Annuelle.

Après avoir dressé les bilans moral et financier de l'année écoulée, on procéda au renouvellement du Conseil d'Administration. S'ensuivit l'organisation des différentes commissions de travail : il fut décidé d'arrêter la participation de Merville, par l'intermédiaire du Comité, aux Jeux Intercommunaux.

La séance s'acheva autour d'un verre de l'amitié et de la galette des Rois.

Une réunion du nouveau Conseil d'Administration permit d'élire le bureau qui se compose comme suit :

Président : Gendre Gérard

Vice-Présidents : André Simon et Bernard Caravaca

Trésorier : Daniel Paris

Trésoriers Adjointes : Olivier Esparseil, René Zambon

Secrétaire : Laëtitia Nicoulean

Secrétares Adjointes : Pascale Rampazzo, Francis Maso

Suppléants : Monique Simion, Raphaël Ferrante, Yohan Bégué, Jean-François Olié, Lucien Treccani, Guy Nicoulean.

Programme de l'année 2006

18 février :

SUPER LOTO

25 et 26 février :

2^e SALON DU MARIAGE ET DE LA FÊTE

en partenariat avec Impact'Animation

13 juillet :

FÊTE NATIONALE

avec Bal Populaire et Feu d'Artifice

15, 16, 17 et 18 Sept. :

FÊTE DU VILLAGE

23 septembre :

MOUNJETADO

Top Forme informe

Cours collectif de **Sophrologie et de Relaxation.**

Tous les mardis de 19h30 à 20h30 par Corinne Nimsgern (sophrologue relaxologue).

Renseignement : 05 61 85 02 18.

Ecole de musique "Gabriel Fauré"

Tout le nouveau bureau de l'école renouvelle aux Mervillois ses vœux de bonne et heureuse année 2006, avec beaucoup de joies et de bonne musique.

Revenons d'abord sur les trois concerts de Noël que le groupe vocal « Evasion Musicale » a donné en fin d'année 2005. Ils ont permis de promouvoir l'activité chant choral avec des soirées de qualité à Seilh, le 16 décembre, puis au Mas Ste Puellies (Prés de Castelnaudary) le 18 décembre et enfin, à Merville le 23 décembre.

Ce dernier a eu un très grand succès avec la participation du quatuor de saxophones « SOMESAX »

Le saxo se marie très bien avec la musique jazz et la qualité des musiciens professionnels a permis de faire apprécier aux très nombreux spectateurs, les grands standards de jazz des années 1950.

Les deux formations ont terminé sur un exceptionnel negro spiritual: « Deep River » qui a du être bissé pour le plaisir de tous. L'école de musique se porte très bien en cette nouvelle année et elle va proposer beaucoup



d'activités et de spectacles en plus de ses cours.

• **Vendredi 10 février 2006** à 21 heures, en l'église de Merville, sera donné un concert exceptionnel de piano par la jeune pianiste Ukrainienne **Anna GOLUBKOVA**. Cette artiste est professeur de piano à Merville, mais aussi au Conservatoire National de Musique de Toulouse. Sa technique irréprochable ajoutée à son origine slave donnent une qualité d'interprétation qu'il ne faut pas manquer d'écouter. Au programme: Frantz LISTZ: la Sonate en si mineur et la Rhapsodie N° 2.

En première partie, **Antonin et Sandrine FLAVIGNY**, nos professeurs de piano et de violon seront associés à **Emmanuelle LAMARRE** au violoncelle pour nous interpréter le 2° trio de Dmitri CHOSTAKOVICH. L'entrée est fixée à 5€ (Gratuite pour les moins de 12 ans).

• Tous les soirs de la semaine du 13 au 17 février, il y aura une audition des classes instrumentales. Ces auditions auront lieu à l'école et sont libres et publiques. Elles permettront de découvrir nos jeunes musiciens avant les vacances de Février.

• Le vendredi 17 mars, l'école organisera en l'église, **une soirée de chant choral** au profit de l'association RETINA FRANCE pour la lutte contre les maladies de la vue. Nous en reparlerons ultérieurement. Mais retenez cette date pour une bonne soirée.

Nous rappelons que les répétitions du groupe vocal ont lieu le Vendredi de 19h30 à 21h30 à l'école de musique, 303 rue des Alouettes.

Le Bureau

BASKET MERVILLOIS

Le nombre d'adhérents s'élève à 130 licenciés répartis en 9 catégories:

- Babys (les plus petits)
- mini-poussins
- poussins mixtes
- benjamines
- benjamins
- cadets
- seniors filles
- seniors garçons (sans championnat)
- équipe loisir mixte (les plus grands)

Les loisirs: Notre équipe Loisir est composée de 14 joueurs. Nous les félicitons pour leur aptitude et leur volonté d'apprendre le sport que pratiquent leurs enfants. Prochainement nous disputerons de nouveaux matchs contre Caraman, Brax et St Jory.

Les seniors garçons: Pour notre équipe de garçons en seniors, des rencontres gagnées et des rencontres perdues. Ce qui est sûr c'est que nous apprécions de plus en plus de les voir jouer. Ils arrivent à mieux jouer ensemble. Ils se situent en milieu de tableau pour le classement.

L'équipe senior filles: Une deuxième phase positive qui démarre. Quelques matchs difficiles vont prochainement avoir lieu. Le dernier match de Foix remporté 64 à 29 confortait cette équipe à la 5^e place du championnat: A

3 points seulement des seconds. Tout est à jouer pour obtenir au moins la 3^e place.

Les Cadets: Lors du dernier match nous avons pensé qu'ils s'accrocheraient jusqu'à la fin de la rencontre. Une première mi-temps entièrement positive pour nos joueurs de Merville qui leur permet de rester ex-aequo à la mi-temps. La seconde mi-temps nos joueurs perdent leurs moyens pour que finalement l'entente Fenouillet-Gratentour l'emporte. Il faut savoir que notre équipe de Cadets est composée de 7 Benjamins et 4 cadets, soit pour le 3/4 de l'équipe jusqu'à 3 ans plus jeunes. Tout est à leur honneur car ils essaient de jouer du mieux possible face à des gabarits plus impressionnants.

Les Poussins: Deux rencontres, deux victoires. Ils ont techniquement compris beaucoup de choses et tout cela pour le plaisir de nos yeux. Ils ont réellement grandi et jouent réellement bien. Leur prochain match aura lieu à Merville à 14h30 le samedi 21.01.2006.

Les Mini-poussins (Babys): Quel dommage, les deux dernières rencontres sont perdues à cause de 1 à 2 points. La présence des joueurs ne suffit pas: il manque un petit peu de « niack » pour passer. Le groupe a cependant progressé et chaque joueur acquiert de bons gestes techniques et l'attitude du basketteur.

Pour les catégories Benjamins, Benjamines et Cadets les matchs de dernière phase reprendront le 28.01.2006.

Nous remercions vivement tous les entraîneurs, bénévoles, marqueurs et arbitres pour tout le travail déjà effectué. Nous n'avons rencontré aucun problème de gestion pour la saison et souhaitons que cela puisse se poursuivre jusqu'au mois de juin et pour toutes les années suivantes.

Nous rappelons aux parents qu'il est impératif de prévenir les entraîneurs lorsque leur enfant ne vient pas à l'entraînement comme au match afin de gérer les effectifs. Dites le suffisamment à l'avance si possible. N'oubliez pas non plus de nous aider à l'installation et au rangement des chaises et tables lors des matchs à domicile. Poursuivez et confirmez vos efforts en tenant les feuilles de marques (surtout lors des déplacements).

L'Association du Basket Mervillois est relativement satisfaite des efforts faits par les parents pour animer la vie du club et permettre un bon déroulement des rencontres

Nous remercions les participant aux lotos et les bénévoles qui ont permis que la soirée se déroule dans de bonnes conditions.

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance des deux derniers joueurs de basket et nous permettons de féliciter chaleureusement les heureux parents:

- Alban né le 09.11.2005
- Lilou née le 03.01.2006

Le bureau

Sainte Cécile 2005... 140 ans d'histoire!

- 1925 - Un petit groupe de personnes, issu de l'ancien Orphéon Mervillois, décide d'animer les célébrations religieuses de leurs chants. Peu de temps après quelques femmes viennent les rejoindre, la chorale paroissiale était née.
- 1945 - C'est devant l'actuel monument aux morts, pour le 8 mai, qu'un petit groupe de jeunes Mervillois, pour la première fois exécute les sonneries réglementaires, suite à l'impulsion de quelques Mervillois, quelques années auparavant. La clique était née.
- 2005 - 80 ans pour la chorale Les Enfants de Merville, 60 ans pour la fanfare du Réveil Mervillois.



Quoi de plus normal pour des musiciens, que de fêter un anniversaire le jour de la Sainte Cécile, leur sainte patronne. C'est pourquoi, le dimanche 20 novembre les sociétaires de la chorale paroissiale et de la fanfare s'étaient donné rendez vous de très bonne heure, à la salle polyvalente pour terminer les préparatifs d'une journée inoubliable. A 10h00 après un petit tour de ville la fanfare retrouvait la chorale dans notre belle église pour la traditionnelle messe de la Ste Cécile, célébrée cette année par Père Frédéric, un enfant de Merville, qui compte beaucoup dans la vie de nos deux sociétés. A la fin de l'office, le public venu nombreux, put apprécier le talent de nos deux formations, réunis sous la baguette de notre directrice commune Madame Chantal Aygat et avec la participation de notre ami José Séré.

A la sortie de l'église tout le monde se dirigea vers l'Espace Jouvion, afin de rendre hommage à un homme, M. Jean Marie Raymond, père de Madame Carravaca actuelle Présidente de la Chorale, et plus particulièrement co-fondateur de nos deux sociétés, mais aussi, à l'origine de bien d'autres associations Mervilloises.

Monsieur José Séré, ancien directeur de la fanfare qui eut la chance de côtoyer cet homme extraordinaire, lui rendit un brillant hommage. En retraçant le parcours de sa vie, de ses débuts de chanteur à l'Orphéon Mervillois en passant par le premier club de rugby, par la chorale, la fanfare, le football, et encore dans tant d'autres associations extérieures à notre village. Cet homme fut en son temps l'un des fédérateurs de ce qui est aujourd'hui la vie associative de notre village. Et bien des gens s'en sont inspiré, pour perpétuer encore cet esprit associatif de nos jours.

Après le discours de notre Maire M. Bentanax, et avec la présence de notre Conseillère Générale, Madame Gouze, les petits-enfants et arrière-petits-enfants de J.M. Raymond dévoilèrent, la photo souvenir qui sera apposée dans la future salle des associations, de l'espace Jouvion.



Hommage fut rendu aussi aux différentes personnes qui marquèrent la vie de nos associations durant toutes ces années.

Après, une remise de médailles symboliques marquant l'événement, tout le monde se retrouva à la salle polyvalente pour l'apéritif d'honneur suivi du traditionnel banquet.

Après un après midi très agréable chargé de souvenirs, la soirée se termina autour d'une bonne soupe à l'oignon, et au moment de se séparer, beaucoup partirent en faisant le souhait de se retrouver pour une autre journée comme celle-là.



La famille Carravaca



Les tout premiers fanfaristes: MM. Paul Jacob, André Aygat, José Séré, Léon Bedel, Georges Delcol, Camille Thore.

Les bureaux de la Chorale et de la Fanfare se joignent pour souhaiter à tous les Mervillois une bonne et heureuse année 2006.

DIMANCHE 19 FÉVRIER 2006

Salle polyvalente de Merville

BANQUET DES CHASSEURS

(OUVERT A TOUS)

Apéritif à partir de 11h30

Garbure

Foie gras de Canard entier mi-cuit

Filet de loup à la sauce champagne

Surprise gasconne

Civet de sanglier et de chevreuil

Fromage fermier au miel et salade

Omelette norvégienne

Vin, café et digestif

Participation:

Adultes: **22 euros**

Enfants: **8 euros** (5 à 13 ans)

RÉSERVATIONS:

Quincaillerie PECCOLO (sur place)

Nibio CRACCO 05 61 85 07 59

Patrick GAUGIRAND 05 61 06 90 42

Philippe SOBESTO 05 62 79 03 13

ou par courrier: Le Port Haut - 31330 MERVILLE

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: Lundi 13 février



APEM

Nous souhaitons remercier vivement tous les parents qui nous ont aidés à préparer le Noël des écoles. Nous souhaitons également remercier la Chorale, pour sa prestation qui nous a enchantés.

Oh oh oh, bonjour les enfants.

Comme prévu, je suis venu vous voir le jeudi 15 décembre 2005. Je suis allé offrir un petit présent à chaque enfant de l'école. Après avoir dévoré une bonne part de gâteau et pris quelques bonbons, je suis vite rentré chez moi avec vos lettres et vos dessins.

Soyez sage, je reviendrai l'année prochaine...



Loto des écoles

Samedi 11 février 2006

21 heures à la salle polyvalente

Séjour à la montagne à gagner

ainsi que de nombreux autres lots



Bonne nouvelle!

Pour la classe transplantée,

un appareil photo jetable sera offert

aux enfants adhérents à l'APEM.

Bon séjour à vous et ramenez-nous pleins de photos.



A retenir: Le carnaval 8 avril 2006

LES HÉROS DE DESSINS ANIMÉS

Toutes les associations mervilloises sont invitées à participer à cette journée, alors à vos déguisements!

FOYER RURAL

soirée théâtre

Le samedi 18 mars 2006

21 heures à la Salle Polyvalente.

Les bénévoles du Foyer Rural vous proposent

LES MIROIRS DE VENISE

De René BRUNEAU



présenté par

« La compagnie de Guppy »

Une pièce en trois actes

Mise en scène: **Sandrine BURGUES**

Travail de « Commedia dell'Arte »: **Bruno GUENE**

Contact: Foyer Rural - Tél.: 05-61-06-33-95

email: foyer.ruralmerville@wanadoo.fr